

Les édifices labellisés Architecture contemporaine remarquable

Département : Bouches-du-Rhône

Commune : Marseille

Appellation : **La Croix du Sud**

Auteurs : Georges-Marc PRESENTE et Christian LARDEAU (architectes, Agence UTA) ; l'Œuf centre d'études (mosaïques)

Date : 1968-1969

Labellisation : décision préfectorale du 17 avril 2024

Né en 1917 à Lyon, Georges Présenté est diplômé de l'école supérieure d'aéronautique de Paris. Météorologue puis ingénieur-conseil, il est mobilisé pendant la guerre et ouvre ensuite son bureau d'étude avec Philippe Roulier. Le bureau compte plus de 60 collaborateurs et participe à de grands projets comme celui du toit du CNIT. C'est lors du projet du bâtiment de l'Unesco qu'il rencontre Le Corbusier, ce qui l'amènera à collaborer à d'importants projets jusqu'à la mort de ce dernier en 1965 (unités d'habitation, usine de pâte à papier à Bassora (Irak), projet de stade couvert à Bagdad, couvent de la Tourette). A la fin des années 1960, il obtient une équivalence du diplôme d'architecte et exerce ensuite en tant que tel en région parisienne puis dans le sud de la France avec une spécialisation dans l'architecture solaire (résidences Les Héliades à La Grande-Motte). En 1969, il s'associe avec Christian Lardeau, qui suivra notamment le chantier de la Croix du Sud.

Pour cette opération de 51 logements, les associés vont reprendre l'esprit d'une opération qu'ils venaient de réaliser en Alsace, à Dingsheim, le quartier « Le Parc ». Reprenant la même typologie de maisons accolées, Georges-Marc Présenté va longuement étudier son implantation sur le terrain marseillais, plus pentu. Après avoir étudié six configurations différentes durant plus d'un an, entre 1967 et 1968, l'architecte opte pour des formes accolées en bandes, assez sérielles, et simplifiées par rapport aux avant-projets. Les dimensions du Modulor sont intégrées à la réflexion d'origine mais l'architecte s'en affranchit pour s'adapter aux contraintes du site et du chantier. Rigoureux et systématique, le dessin final comporte sept bandes de maisons accolées orientées en travers de la pente et formant des restanques. Toutes les maisons sont des maisons à patio de type T5 ou T6, traversantes, dans lesquelles la dissociation jour/nuit est très marquée, au point que l'accès au jardin privatif à l'arrière des maisons se fait par une chambre (il s'agit d'une optimisation du plan, rendu plus compact par la réduction des circulations intérieures). Les patios permettent de créer un espace privatif et une source d'ensoleillement et d'aération au cœur des maisons, relativement profondes. Amorcé en mai 1968, le chantier est momentanément stoppé en raison des grèves et sera achevé en 1969.

Le principe constructif des maisons est relativement simple, il s'agit d'une construction intégrale en béton reposant sur un radier en raison du très mauvais sol argileux. Ce qui est original et renforce l'idée de Collectif horizontal est que les maisons sont construites 3 par 3 puis séparées par un joint de fractionnement – ce qui d'ailleurs cause un certain nombre de pathologies (fissures). L'association structurelle 3 par 3 provient de la nécessité d'aménager des joints de dilatation, le but étant d'en associer un maximum les unes avec les autres et ainsi de réaliser un gain économique substantiel par la mutualisation du mur. Les murs extérieurs, quant à eux, sont en béton peint en blanc mais ne comportent aucune isolation.



© DRAC PACA

Bien que cela soit peu visible, un grand nombre de maisons ont subi des modifications : couverture des « petits patios », transformation des garages en chambres, transformation ou remplacement des jardinières garde-corps, remplacement des menuiseries bois par des menuiseries alu... L'ensemble est cependant bien entretenu et les travaux sont encadrés par le règlement de copropriété.

Auteurs de la fiche : Eve Roy (DRAC PACA) et Pascale Bartoli (architecte libérale)